

# LES RESTRICTIONS DE PARTICIPATION A LA VIE SOCIALE DES ADULTES DE 20 A 59 ANS : UNE EXPLOITATION DE L'ENQUETE HID

Pascale Roussel

## Résumé

En 1999, environ 31 millions de personnes de 20 à 59 ans vivaient en domicile ordinaire en France métropolitaine. Parmi elles, 2,6 millions de personnes (soit environ 8% de cette population) connaissaient au moins trois restrictions de participation à la vie sociale parmi les cinq suivantes : absence de relations sociales extra-familiales, absence de relations affectives, pauvreté, absence de loisirs extérieurs, non-accès involontaire à l'emploi.

Ce cumul d'au moins 3 restrictions de participation sociale<sup>1</sup> touche 14% des personnes avec déficience(s) (soit 1,5 million de personnes) contre seulement 5,4% des personnes sans déficience (soit environ 1,1 million). Les cas de cumuls de restrictions de participation sont également plus fréquents chez les personnes ayant déclaré des incapacités « modérées »<sup>2</sup> (21,5% d'entre elles) et chez celles ayant déclaré des incapacités « sévères » (28,6% d'entre elles) que chez les personnes n'ayant pas ou peu déclaré d'incapacités (environ 6,3% de celles qui n'ont pas déclaré d'incapacités et de celles qui n'ont déclaré que quelques gênes sur les actes de la vie quotidienne).

Ce tableau synthétique est établi à partir de l'analyse des données de l'enquête HID 1999<sup>3</sup> dans les domaines de l'emploi et des revenus, dans celui des pratiques de loisir et dans celui des relations sociales. L'étude de l'influence des déficiences et incapacités sur les restrictions de participation sociale montre que celle-ci varie selon les domaines et sous-domaines étudiés.

### Emploi et revenus : mieux vaut ne pas connaître de difficultés de santé

L'accès à l'emploi apparaît très nettement et très fortement marqué par les conditions de santé telles qu'elles peuvent être appréhendées au travers des informations relatives aux déficiences et incapacités présentes dans l'enquête HID.

Que l'on examine le taux d'emploi<sup>4</sup>, le taux de chômage, ou plus largement la proportion de chômeurs et inactifs non-étudiants, non-retraités, non-femmes au foyer, l'accès à l'emploi est toujours moins élevé chez les personnes connaissant des difficultés de santé. La restriction est d'autant plus importante que les conditions de santé sont dégradées : ainsi, les personnes ayant une forme ou une autre de reconnaissance du handicap<sup>5</sup> sont-elles moins nombreuses à travailler que l'ensemble des personnes qui ont une déficience (laquelle comporte une forte proportion de personnes n'ayant pas d'incapacité ou seulement des incapacités légères). Si l'accès au travail est d'autant plus limité que les incapacités sont sévères, les déficiences restreignent parfois les possibilités d'insertion professionnelle malgré l'absence d'incapacité - ou du moins malgré l'absence de déclaration de restriction d'activité parmi celles envisagées dans l'enquête HID- .(Cf. tableau 1 infra).

---

<sup>1</sup> Cf. encadré sur les définitions des composantes du handicap

<sup>2</sup> Cette graduation de la sévérité des incapacités à été établie en prenant en compte le degré de gravité déclaré pour chacune des limitations d'activité citées par les personnes interrogées.

<sup>3</sup> Enquête « Handicaps-Incapacités-Dépendance » réalisée par l'INSEE auprès d'un échantillon de la population française résidant en milieu ordinaire

<sup>4</sup> Proportion de personnes occupées pour une population en âge de travailler

<sup>5</sup> Qu'il s'agisse de bénéficier d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, d'un taux d'invalidité -quel qu'il soit- d'une carte d'invalidité etc.

**Tableau 1** : Taux d'emploi, taux de chômage et proportion de chômeurs et « autres inactifs »<sup>6</sup> en fonction de l'existence de déficiences et/ou d'incapacités plus ou moins sévères (en %)

	Ni déficience ni incapacité	Déficience(s) sans incapacité	Incapacité(s) légère(s) seulement	Incapacité(s) modérée(s) seulement	Incapacité(s) sévère(s)	Ensemble de la population	Ensemble des personnes avec déficience	Ensemble des personnes avec reconnaissance de handicap
Taux de chômage	8,8	16,5	8,7	16,7	15,4	10,0	13,3	17,1
Part des chômeurs et « autres inactifs »	7,9	14,5	9,3	27,5	38,9	11,4	18,3	40,9
Taux d'emploi	77,6	63,3	76,6	57,4	44,4	73,5	65,3	49,0

Source : INSEE-HID 99, traitement CTNERHI

Le contrôle, au moyen d'une régression logistique, de certains facteurs connus pour influencer l'emploi, comme l'âge, le sexe, le niveau scolaire témoigne du fait que, le lien entre déficience(s), incapacité(s) et restrictions d'accès à l'emploi, ne provient pas de ces facteurs. Moins massif que l'impact de l'interruption de la scolarité au niveau du primaire (lequel multiplie par 2,6 les restrictions d'accès à l'emploi par rapport aux personnes ayant poursuivi des études supérieures), l'impact des déficiences est réel : la présence d'au moins une déficience multiplie par 1,8 la probabilité<sup>7</sup> de connaître une restriction d'accès à l'emploi. Quant aux incapacités, elles ne semblent guère accroître cette probabilité lorsqu'elles se limitent à quelques gênes (incapacités dites légères). Par contre, elles la multiplient par 2,4 lorsqu'elles sont d'un niveau modéré et par 4 lorsqu'elles sont sévères.

Le revenu mensuel du ménage par unité de consommation, tel que nous l'avons estimé,<sup>8</sup> apparaît fortement lié aux déficiences et aux incapacités des personnes concernées, même si ce lien est atténué par l'apport fréquent des revenus d'un autre membre du ménage. D'un montant mensuel moyen équivalent à 1305 euros de 2004 pour l'ensemble des adultes, le revenu mensuel par unité de consommation équivalait à 1185 euros pour l'ensemble des personnes ayant au moins une déficience et à environ 1050 euros pour les personnes ayant des incapacités modérées ou sévères.

L'inégalité des revenus en fonction des déficiences et incapacités est partiellement le résultat d'un accès à l'emploi différent (les chômeurs et inactifs ont un revenu moyen par unité de consommation inférieur de 40% à celui du reste de la population), mais il est aussi le résultat de conditions de travail différentes exercés par les actifs occupés : les revenus des actifs en emploi avec incapacité(s) modérée(s) et sévère(s) sont inférieurs de 15 et 18% aux revenus des personnes sans déficience et sans incapacité.

Plus encore que le revenu moyen, c'est la proportion de personnes en situation de pauvreté (celles dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian) qui signe l'impact négatif des déficiences et incapacités sur la situation économique. Les personnes pauvres représentent environ 10% des personnes sans déficience et sans incapacité, 13 à 15% des déficients sans incapacité ou des personnes avec incapacités légères seulement et environ 22% des deux groupes de population dont les limitations d'activité sont les plus élevées.

<sup>6</sup> Inactif n'étant ni étudiant, ni retraité ou préretraité, ni femme au foyer.

<sup>7</sup> Mesurée par l'odds ratio

<sup>8</sup> Le revenu mensuel moyen par unité de consommation est calculé à partir des ressources de l'ensemble des personnes du ménage et de la composition du ménage. Le chiffre fourni ici n'est qu'une approximation dans la mesure où nous avons, pour cette estimation, arbitrairement considéré que les revenus des personnes concernées se situaient au milieu de la tranche de revenus indiquée par les personnes concernées.

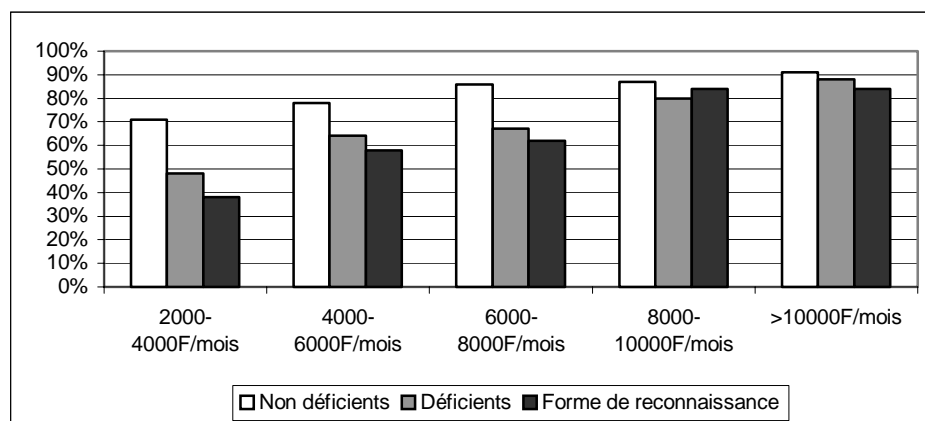
## Loisirs : déficiences et incapacités atténuent d'autant plus la participation sociale que les revenus sont faibles

La proportion de population qui, régulièrement, pratique au moins un sport, assiste à un spectacle (au moins une fois par trimestre) ou participe à une association est de 82,5% pour les personnes sans déficience, de 67,3% des personnes ayant déclaré une déficience au moins et de 54% pour les personnes avec incapacités modérées comme pour celles avec incapacités sévères.

En matière de vacances, l'existence d'une déficience comme celle d'incapacités modérées ou sévères limite nettement l'accès aux vacances : 74% des adultes sans déficience partent en vacances à un rythme au minimum annuel, ce n'est le cas que de 58% des personnes ayant déclaré au moins une déficience, de 51% de celles qui appartiennent au groupe des personnes avec incapacités modérées et de 39% de celles qui appartiennent au groupe des personnes avec incapacités sévères.

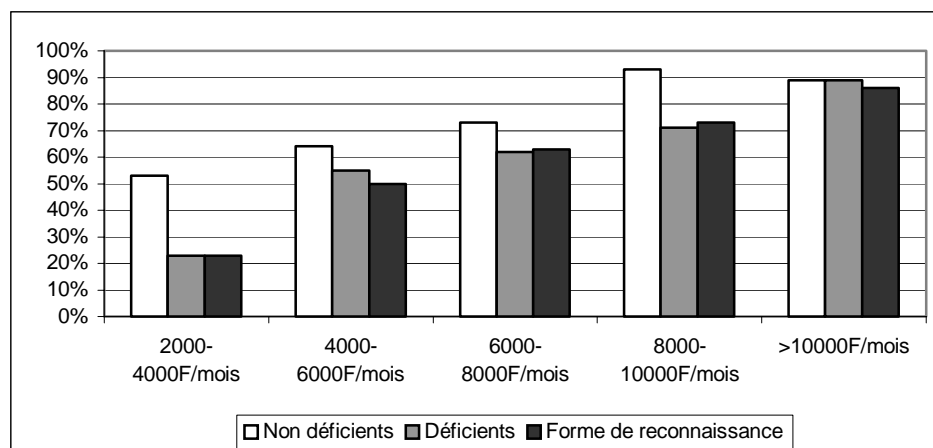
Les loisirs sont connus pour être fortement influencés par le milieu social d'une part, par le niveau de revenu d'autre part. La combinaison des difficultés de santé et de la situation financière témoigne du fait qu'en matière de loisirs réguliers, comme en matière de vacances, l'effet néfaste des conditions de santé s'atténue au fur et à mesure de l'élévation du revenu par unité de consommation. (Cf. graphiques 4 et 5 infra).

**Graphique 4 :** Taux de participation à une forme de loisir au moins en fonction de l'existence de déficience(s) ou de reconnaissance de forme de handicap et du revenu par unité de consommation



Source: INSEE-HID 99, traitement CTNERHI

**Graphique 5 :** Taux de départ en vacances en fonction de l'existence de déficience(s) ou de reconnaissance de forme de handicap et du revenu par unité de consommation



Source : INSEE-HID 99, traitement CTNERHI

## Relations sociales : les liens familiaux résistent aux déficiences et incapacités

L'impact des déficiences et incapacités sur les relations sociales dans leur ensemble, tel qu'il peut être apprécié au travers des données disponibles dans l'enquête HID, bien que moins massif que celui observé dans le domaine de l'emploi, des revenus ou des vacances, est réel.

Les relations familiales sont maintenues pour plus de 95% de la population et, pour plus de 9 personnes sur dix, les rencontres avec au moins un membre de la famille sont fréquentes<sup>9</sup> (cette proportion est abaissée à cinq sur six pour les personnes dont les incapacités sont sévères ou très sévères).

La vie de couple, et, plus encore, la vie affective (incluant également les cas d'existence d'une relation privilégiée avec un(e) petit-ami(e), fiancé(e)... sans vie commune), semblent moins fréquentes chez les personnes déclarant des incapacités sévères, mais aussi chez celles déclarant des déficiences mais aucune incapacité (cf. tableau 2 infra).

**Tableau 2 :** Proportion de personnes connaissant une vie de couple ou une vie affective en fonction de leur(s) déficiences et incapacités (en %)

	Ni déficiência ni incapacité	Déficiência sans incapacité	Incapacité(s) légère(s) seulement	Incapacité(s) modérée(s)	Incapacité(s) sévère(s)	Ensemble
Vie de couple	72,9	64,8	73,9	71	61,5	72
Vie affective	87,9	76,4	88,4	81,1	69,5	85,9

Source : INSEE-HID 99, traitement CTNERHI

Les relations amicales sont plus sensibles aux déficiences et incapacités. Les trois-quarts de la population sans incapacité ou avec seulement des incapacités légères déclarent fréquenter régulièrement des amis, collègues ou voisins, alors que ce n'est le cas que des deux-tiers de la population avec incapacités modérées et d'à peine plus de la moitié de la population avec incapacités sévères. Par ailleurs, la variété du réseau relationnel semble également plus faible chez les personnes dont les incapacités sont les plus sévères.

La prise en compte simultanée de ces différentes composantes des relations sociales montre que les personnes qui n'ont ni déficiences, ni incapacités, mais aussi celles qui déclarent uniquement des incapacités légères sont celles qui entretiennent le plus fréquemment des relations diversifiées incluant simultanément une vie affective, une vie familiale et une vie amicales régulières) : environ 68% dans les deux cas contre respectivement 57%, 60% et 50% pour les personnes avec déficiences sans incapacités, pour les personnes avec incapacités modérées et celles avec incapacités sévères. En contrepartie, les personnes avec déficiences sans incapacités et celles avec incapacités modérées et sévères se limitent plus souvent à une cohabitation familiale sans vie affective d'une part (aux environs de 13% contre 6% pour les autres groupes), ou à une situation de couple sans relations extérieures d'autre part (respectivement 7%, 10% et 11% contre 5% pour les deux autres groupes).

## Cumul de restrictions de participation sociale : l'impact des déficiences et incapacités

L'examen de ces trois grandes dimensions de la participation sociale et des différents éléments qui la composent témoigne de la plus ou moins grande sensibilité des différentes composantes de la participation sociale aux déficiences et incapacités. Ainsi par exemple, l'emploi et les revenus paraissent plus liés aux incapacités que la fréquence des relations familiales. L'intensité des liens entre revenus, déficiences et incapacités d'une part, revenus et emploi, revenus et loisirs, mais aussi

<sup>9</sup> Il peut s'agir de cas où l'ensemble des relations familiales donnent lieu à au moins une rencontre hebdomadaire et de ceux où au moins un membre de la famille est déclaré comme habitant à proximité (dans ce cas nous ne disposons pas d'information sur la fréquence des visites des personnes résidant à proximité).

entre revenus et vie sociale ainsi qu'entre revenus et vie affective d'autre part expliquent partiellement la plus grande fréquence des situations de cumul de restrictions de participation chez les personnes ayant déclaré des déficiences et incapacités. Il n'est pas possible d'identifier, à partir des données que nous avons étudié, le sens de la causalité entre problèmes de santé et accès à l'emploi. Il n'est guère plus envisageable d'estimer la part des autres restrictions de participation occasionnées directement par les conditions de santé et la part de celles qui le sont par l'intermédiaire des ressources même si les restrictions d'accès aux loisirs des personnes avec incapacités s'atténuent au fur et à mesure de l'élévation des ressources.

Quelle que soit la place des revenus dans l'origine des cumuls de restrictions de participation, et la nature et le sens du lien qui les unit aux déficiences et incapacités, le supplément de risque pour les personnes connaissant des difficultés de santé est réel. Après contrôle de l'âge, du sexe et du niveau de scolarité initial, les personnes avec déficience(s) ont une probabilité de cumul d'au moins trois restrictions de participation multipliée par deux. Conformément aux données constatées dans les différents domaines, l'impact des incapacités n'est pas perceptible pour les personnes ne déclarant que des difficultés légères. Les personnes avec incapacités modérées ont, après contrôle des paramètres d'âge, de sexe, de niveau de scolarité et d'existence d'au moins une déficience, une probabilité de cumul de restrictions de participation multipliée par 1,9. Celle-ci est multipliée par 2,7 pour les personnes dont les incapacités sont sévères.

### **Environnement, histoire des incapacités et déficients sans incapacité : trois thèmes à approfondir**

L'examen systématique de l'influence de l'environnement sur les différents aspects de la participation, comme celui de l'ancienneté des incapacités, n'ont donné de résultats intéressants que sur un nombre limité de questions. Cela ne signifie par forcément que ces éléments n'influent pas sur les possibilités d'insertion sociale des personnes. L'absence de perception de leur influence peut provenir du caractère partiel de l'information collectée, en matière d'environnement par exemple, nous ne disposons que d'informations sur l'environnement architectural du lieu habituel de vie et très peu ou rien sur les lieux que pourrait fréquenter la personne ou sur l'environnement humain. Elle peut également provenir de son imprécision : en matière d'histoire des incapacités, la mémoire des intéressés peut défaillir, l'information sur l'incapacité à l'origine de la restriction de participation ne peut être collectée. Cela peut provenir également du fait que l'impact de ces facteurs est masqué par une diversité d'éléments que nous ne contrôlons pas : situation économique locale, participation à d'autres types de loisirs, chronologie des histoires personnelles, liens entre différents types d'incapacités et différents types de déficiences d'une même personne. De nombreux travaux restent à accomplir pour permettre une meilleure mise en évidence des liens entre environnement et handicap, mais aussi sur le sens du processus de production du handicap.

Une autre direction nous paraît mériter d'être approfondie, il s'agit de celle de la spécificité des personnes ayant déclaré des déficiences et aucune incapacité qui apparaissent parfois plus désavantagées qu'on ne l'aurait *a priori* imaginé, notamment dans les domaines de l'emploi, des revenus et de la vie affective.

### **L'enquête HID et les composantes du handicap**

Les résultats présentés dans ce document sont issus des traitements réalisés au CTNERHI sur les données recueillies par l'INSEE en 1999 dans le cadre d'une enquête nationale sur les handicaps, les incapacités et la dépendance.

Le questionnaire comporte une série d'informations qui ont été codées sous forme de déficiences à partir des réponses données en clair par les intéressés et d'une grille de codage proche de la dimension déficience de la classification internationale des handicaps. Il comporte également une série de questions relatives à la réalisation des activités de la vie quotidienne en matière de toilette, alimentation, mobilité, communication, préhension etc.. Les réponses à ces questions peuvent être rapprochées des notions d'incapacités contenues dans la CIH ou de limitations d'activités retenues dans la CIF ( classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé, ayant « succédé » à la CIH). Le questionnaire comporte également une vaste série d'informations relatives à la vie sociale dans les domaines des relations socio-familiales, des déplacements, de l'emploi, des revenus, et des loisirs dont nous avons extrait les éléments qui nous ont servi à estimer les restrictions de participation (nous avons globalement préféré ce terme à celui de désavantage qui nous paraît plus normatif et d'une subjectivité qui ne correspond pas forcément au vécu des intéressés.

Ce sont ces trois dimensions des déficiences, limitations d'activités (ou incapacités) et restrictions de participation tout à la fois proches de la CIH, de la CIF et du questionnaire HID que nous avons reprises ici.

### **Les chiffres de HID.**

Les données fournies par l'enquête HID sont issues de réponses recueillies par l'INSEE auprès d'un échantillon de population. L'INSEE fournit également une variable de redressement qui permet d'extrapoler les résultats obtenus sur cet échantillon à l'ensemble de la France métropolitaine. Toutefois, cette variable de redressement n'est pas absolument infaillible et laisse une marge d'incertitude dont l'importance peut être grande sur les phénomènes rares ou les situations peu répandues et l'ampleur difficile à évaluer sur des sous-échantillons obtenus à partir du croisement de plusieurs critères. Enfin toutes les données sont issues des déclarations des intéressés ou de leurs proches et peuvent être entachées d'erreurs dues à la méconnaissance, à l'oubli, à l'incompréhension... Il est donc nécessaire d'être prudent dans l'usage des données citées ci-dessus, en particulier sur les phénomènes peu répandus et sur les faibles variations parfois observées entre les sous-groupes.

